

À Mme Anne Tézier (cheffe de l'agence de Toulon La Seyne)
et M. Jean-Marc Vincenti, journaliste

Madame, Monsieur,

Nous sommes choqué·es – mes colistiers/ières et moi – de la teneur de l'article découvert ce jour dans l'édition Toulon-La Seyne de Var Matin, relatant le dernier conseil municipal du mandat 2020/2026 de Robert Bénéventi à Ollioules et consacré au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu ce lundi 9 mars.

De nombreux éléments de l'article le transforment **en tract électoral en faveur du maire sortant**, ce qui n'est pas acceptable au regard de la nécessaire neutralité d'un quotidien régional comme le vôtre, surtout à 4 jours du premier tour de scrutin de ces élections municipales. C'est pourquoi nous vous demandons **un droit de réponse sous une forme qui pourrait être un article publié d'ici vendredi**, lequel rétablirait l'équité et certaines vérités. Par exemple :

- **Lister les investissements et leur montant pour 2026** alors que cette séance n'est même pas la séance du vote du budget 2026 est carrément un élément de campagne électorale !
- **Titrer** sur « *la situation saine et maîtrisée des finances communales* » c'est reprendre mot pour mot le plaidoyer du maire sortant sans aucune distance, d'autant que le rapport d'orientation sur lequel s'appuie l'article est un document de l'équipe municipale sortante ; idem quand on évoque à nouveau sans distance la « *situation financière saine* » d'Ollioules au 2^e paragraphe,
- Lorsque l'article présente « *comme marqueur fort* » **mais sans guillemets** le niveau des taux de la fiscalité locale, c'est en réalité un parti pris revendiqué par R. Bénéventi ; mais surtout, affirmer là encore sans guillemets que *la commune a la même volonté de les stabiliser sur des bases inférieures aux moyennes nationales et départementales*, **c'est une erreur** : les BASES sont à la main de l'État (du gouvernement) et ce sont les taux qui sont de la compétence des collectivités locales !
- De plus pourquoi n'avoir pas rapporté que le maire sortant **a donné raison à son opposant** Christian Bercovici quand celui-ci a regretté que le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires soit trop bas ?
- Dans le 3^e paragraphe, l'évocation de Christian Bercovici « *qui a émis des remarques plus que des questions* » **est sujette à caution** : c'est bien le rôle d'un opposant de formuler des remarques, et non pas se contenter de poser des questions comme un ignorant au « sachant » ! Et ne pas donner au moins un exemple de remarques sur les investissements – alors qu'on ne mégote pas sur les paroles du maire et de sa première adjointe – présente du coup **un compte-rendu déséquilibré !** D'autant que **des exemples concrets, les opposants en ont donné !**
- Pourquoi par exemple, ne pas avoir rappelé que Claudie Zunino-Cartereau – précisément sur les investissements non réalisés – a interrogé le maire sur la raison pour laquelle il n'avait pas emprunté quand les taux étaient au plus bas, plutôt que d'autofinancer en ponctionnant fortement la section de fonctionnement ? **Pourquoi n'avoir pas cité les exemples concrets de besoins non satisfaits qu'elle a donnés**, par exemple : les travaux d'isolation toujours pas réalisés dans certaines classes, l'absence de panneaux photovoltaïques ou le non recours au fonds vert ?

Pour toutes ces raisons, après la lecture de cet article on a clairement l'impression que Var-Matin encourage les citoyens d'Ollioules à voter dimanche pour Robert Bénéventi puisque « *rapport et débat ont mis en avant la situation saine et maîtrisée des finances de la commune* » ! Et ça n'est pas acceptable !

Merci donc de bien vouloir faire droit à notre demande d'une réponse de l'opposition sortante à ce compte-rendu trop partial de la réunion du conseil municipal d'Ollioules de lundi 9 mars. Cette lettre peut servir de droit de réponse !

Les élu·es sortant·es et colistiers/ières vous adressent leurs sincères salutations citoyennes.

Claudie Cartereau, Christian Bercovici et la liste « Ollioules Autrement »